

**Conférence de presse annuelle 2005****Note d'information n°07**

Luxembourg, 3 février 2005

FEMIP - Pays partenaires méditerranéens

Les activités d'investissement dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen dépassent les attentes

En 2004, l'activité de financement au titre du Partenariat euro-méditerranéen renforcé – la FEMIP – a dépassé les attentes en atteignant 2,2 milliards d'EUR. Au cours de sa première année d'activité sous sa forme renforcée, année qui marque aussi le dixième anniversaire du processus de Barcelone, la FEMIP a soutenu vigoureusement le Partenariat euro-méditerranéen. Les aides non remboursables accordées au titre du Fonds d'assistance technique de la FEMIP dans les pays partenaires méditerranéens (PPM) ont totalisé 13,8 millions d'EUR.

Des instruments innovants pour une action résolue en faveur du développement du secteur privé

Les objectifs sectoriels de la FEMIP ont été atteints en 2004 puisque plus du tiers des prêts – 760 millions d'EUR – a servi à promouvoir **le développement du secteur privé** dans la région. Les prêts consacrés aux transports, à l'énergie et à l'environnement ont représenté respectivement 660 millions, 580 millions et 190 millions d'EUR. En 2004, la FEMIP a signé, au Maroc, son premier prêt en faveur du logement social dans le bassin méditerranéen.

À l'éventail des instruments financiers de la FEMIP est venu s'ajouter à la fin de l'année le **Fonds fiduciaire de la FEMIP**, doté d'une enveloppe initiale de 30 millions d'EUR. Une première aide non remboursable a été approuvée à ce titre pour un montant de 200 000 EUR en faveur d'une étude sur les possibilités de renforcement de l'efficacité des envois de fonds des travailleurs émigrés.

En 2004, sa première année complète d'existence, le **Fonds d'assistance technique de la FEMIP** a signé 20 contrats, pour un total de 13,8 millions d'EUR d'aides non remboursables, avec des consultants spécialisés pour des études sur les possibilités d'améliorer l'efficacité des investissements relatifs à l'environnement (6,7 millions d'EUR, 48 %), au secteur privé (5,8 millions d'EUR, 42 %), aux infrastructures (1,2 million, 9 %) et au capital humain (100 000 EUR, 1 %) dans les PPM.

Afin de renforcer au niveau local la coordination avec les autorités, les emprunteurs, le secteur bancaire et les bailleurs de fonds dans les PPM, la FEMIP s'est dotée d'un **bureau à Tunis**, inauguré en décembre 2004. C'est le deuxième bureau ouvert par la FEMIP dans la région après celui du Caire, en 2003. Un troisième, pour lequel un accord a été signé en 2004 avec les pouvoirs publics marocains, ouvrira ses portes à Rabat en 2005.

Depuis sa création en 2002, la FEMIP n'a cessé d'accroître ses financements, qui ont atteint pour la troisième année consécutive un niveau record (2,2 milliards d'EUR en 2004, 1,9 milliard en 2003, 1,8 milliard en 2002).

Ce résultat confirme le rôle de premier plan que joue la FEMIP à l'appui du développement économique et de la stabilité de la région et met en lumière la contribution de la FEMIP au processus de Barcelone.

Au cours de l'année écoulée, par le canal de la FEMIP, la BEI a ainsi soutenu des opérations dans les domaines suivants :

- investissements dans des entreprises du secteur privé, y compris sous forme d'investissements étrangers directs (Algérie, Égypte) et de financements en faveur de PME (Égypte, Liban, Maroc, Tunisie et Turquie) ;

- projets d'infrastructure, notamment dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'environnement, favorisant le développement du secteur privé en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Syrie, en Tunisie et en Turquie ;
- production, transport et distribution d'électricité en Égypte, en Jordanie, au Maroc et en Syrie ;
- amélioration d'infrastructures de transport en Égypte, en Tunisie et en Turquie ;
- eau et assainissement au Liban, au Maroc et en Tunisie ;
- logement social au Maroc.

Contexte

La **FEMIP** – Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat – est axée principalement sur le financement d'investissements destinés à développer le secteur privé et les infrastructures socio-économiques dans les dix pays partenaires méditerranéens. La FEMIP a pour objet d'aider les partenaires méditerranéens de l'Union européenne à relever les défis de leur modernisation économique et sociale et du renforcement de leur intégration régionale, dans la perspective de la création d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne à l'horizon 2010.

La FEMIP permet aux entreprises d'avoir accès à des produits financiers difficiles à obtenir dans la région – financements avec partage des risques, prêts à long terme, capital-risque, financement d'assistance technique. L'accent est mis sur le financement d'initiatives du secteur privé, et plus particulièrement sur l'investissement étranger direct et sur les opérations relevant du secteur privé local. La FEMIP soutient aussi des projets dans le secteur social, notamment en matière de santé, d'éducation et de protection de l'environnement, l'objectif étant de favoriser la stabilité sociale et de promouvoir des investissements productifs.

À travers la FEMIP, la Banque européenne d'investissement renforce la coopération européenne dans le bassin méditerranéen (dans l'esprit du processus de Barcelone), avec un volume annuel de quelque 2 milliards d'EUR d'investissements destinés à soutenir le potentiel de développement et le processus de libéralisation économique des pays partenaires.

Le **Fonds d'assistance technique de la FEMIP** a été créé en juillet 2003 dans le cadre du renforcement du soutien apporté par la BEI aux pays méditerranéens partenaires, afin de les aider à accélérer la mise au point et la réalisation de projets d'investissement dans la région méditerranéenne. Ce Fonds dispose d'un budget de 105 millions d'EUR pour des aides non remboursables à consacrer à des actions d'assistance technique au cours des quatre prochaines années.

Pour plus d'informations sur la BEI, visitez le site internet www.eib.org.

Contacts Presse: Helen Kavvadia, h.kavvadia@eib.org,
Tél: +352 43 79 67 56; Fax: +352 43 79 68 98

Questions générales: Infodesk BEI, info@eib.org; Tél: +352 43 79 31 22; Fax: +352 43 79 31 91